

COMPRENDRE LE ROLE ET LES ENJEUX DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Durée : 2 à 3 jours selon les besoins

Objectifs :

- Connaître les différentes attributions du CSE et sécuriser le fonctionnement de l'instance.
- Distinguer les possibilités d'adaptation laissées aux entreprises dans la vie de cette instance.
- Définir les moyens et limites dont bénéficient les membres du CSE pour exercer leur mandat
- Identifier les négociations obligatoires et les possibilités d'aménagement

Public : Directions, RH **Pré requis :** Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques : Support de formation - Quizz - Echanges sur les pratiques de l'entreprise

Evaluation de la formation : QCM final, Questionnement sur les notions vues la veille, Enquête satisfaction

PROGRAMME

Les représentants du personnel dans l'entreprise

- Des représentants élus ou désignés
- Prérogatives des différents représentants

Attributions du Comité Social et Économique (CSE)

- Les différents domaines de compétences : vie économique et financière, organisation de l'entreprise, santé et conditions de travail...
- Réclamations individuelles et collectives
- Informations et consultations
- Informations et consultations récurrentes et ponctuelles : domaines, périodicité, possibilité d'adaptation par accord
- Modalités de consultation : procédure, délais, contestation,
- Base de Données Économiques et Sociales et Environnementale (BDESE)
- Recours à expertises
- Attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail et désignation d'une CSSCT
- Articulation des prérogatives CSE et CSSCT
- Analyse des risques et enquêtes
- Inspections
- Implication dans la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Pouvoir d'initiative et de propositions
- Obligations de l'employeur en matière de santé sécurité et faute inexcusable
- Droits d'alerte : atteinte aux libertés individuelles, alerte économique, "danger grave et imminent"
- Gestion des activités sociales et culturelles et risque URSSAF

Suite page 2

Les moyens du CSE

- Heures de délégation : nouvelles modalités d'utilisation, présomption de bonne utilisation
- Liberté de déplacement
- Local et modes de communication
- Formation des membres
- Moyens financiers : subventions, nouvelles possibilités d'utilisation, obligations incombant au CSE

Composition et Fonctionnement du CSE

- Désignation d'un secrétaire et d'un trésorier
- Règlement intérieur
- Réunions : périodicité, réunions extraordinaires, participants, ordre du jour, PV ...

Protection des membres du CSE

- Bénéficiaires de la protection
- Procédure, recours

Délit d'entrave au CSE

- Définition et caractéristiques
- Sanctions encourues

Les négociations obligatoires

- Les acteurs
- Domaines et périodicité
- Les possibilités d'aménagement par voie d'accord
- Les conditions de validité

MAJ Janvier 2023